

# **Règlement du TRIATHLON S. du 24 AVRIL 2016**

Le règlement de la course est établi sur celui de la Fédération Française de Triathlon. Tout concurrent prenant le départ des épreuves reconnaît avoir lu le règlement et accepte les termes du contrat.

## **Droits d'inscription :**

- **Licenciés FFTRI 24 €**
- **Non licenciés FFTRI 24 € + licence pass journée 6 € = 30 €**
- **Relais 35 € + 6 € (licence pass journée de 6 € pour les non licenciée FFTRI)**

Inscriptions et paiement en ligne (sécurisé) sur le site EVENTICOM (lien sur site Vitrolles Triathlon)

Le nombre de participant est limité à 400 (individuel + équipe). Seuls les dossiers complets seront retenus en priorité, dans la limite des places disponibles, selon l'ordre d'arrivée des inscriptions. Clôture des inscriptions le **20 avril 2016**. **Une majoration de 4 € sera appliquée à partir du 10 avril.**

## **Pièces à fournir :**

Le jour de l'épreuve les concurrents doivent présenter une pièce d'identité et signer la feuille d'émargement.

Les non licenciés doivent présenter un certificat médical (**de non contre-indication de la pratique du Triathlon en compétition**) daté de moins de 1 an, une pièce d'identité, remplir/signer le pass licence journée et signer la feuille d'émargement.

Pour les **Relais licenciés dans d'autres fédérations**, ils peuvent présenter leur licence en remplacement du certificat médical, dans la discipline.

## **Responsabilités :**

L'organisation décline toute responsabilité pour les dommages matériels et corporels survenant durant l'ensemble de l'épreuve.

## **Annulation de l'épreuve :**

En cas d'annulation de l'épreuve pour force majeure : vent violent ou fortes intempéries, l'organisateur se réserve le droit de garder les frais d'inscription.

## **Modification de l'épreuve :**

En cas d'impossibilité d'effectuer la partie natation (pour cause d'intempéries ou autre) l'organisateur se réserve le droit de modifier le triathlon S en Duathlon S (course à pied 5km, vélo 20km, course à pied 2,5km)

## **Utilisation droit à l'image :**

Par sa participation au triathlon des Marettes, l'ensemble des concurrents autorisent expressément l'association VITROLLES TRIATHLON à utiliser ou à faire utiliser, à reproduire ou à faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive en vue de toute exploitation de communication.

## **Puces Nouvelle Génération**

Toute puce servant au chronométrage non rendue en fin de course **sera facturée 50 €** au concurrent.